



TRAVAUX

CŒUR DE BOURG : UNE NOUVELLE ENTRÉE POUR CARPIQUET

PAGE 8

Sommaire

SANTÉ :
LA VACCINATION À
CARPIQUET
PAGES 4-5

MOBILITÉS :
SE DÉPLACER À
CARPIQUET
PAGES 6-7

TRAVAUX :
CŒUR DE BOURG
PAGES 8-9

ÉCOLES :
RENTÉE 2021
PAGE 10

CCAS
PAGE 11

EN BREF
PAGE 12

ZOOM SUR :
LES VICTIMES CIVILES
DE 1944
PAGE 13

INFOS PRATIQUES
PAGE 15





De nouvelles tables de ping-pong et des cages de football ont été installées pour nos plus jeunes.

Au centre de loisirs, les enfants sont devenus (Cré)acteurs du film réalisé lors des vacances de février.



Directeur de la publication

Pascal SÉRARD

Tirage

1 600 exemplaires

Dépôt légal à la parution

Crédits photos

Mairie de Carpiquet, Freepik, x.

Conception et Réalisation

Mairie de Carpiquet

Impression

Impression sur papier « éco-responsable », PRN

Comité de Rédaction

Janine LÉVEILLÉ, Mikaël HÉLIE, Delphine PERDEREAU, Isabelle DAIGREMONT, Terry DAIGREMONT, Nathalie SAUTON, Frida KAYALE, Floris LEGRAND et Maryvonne LÉPINE.



Le 12 avril 2021, magnifique double arc-en-ciel au-dessus de Carpiquet



Félicitations au jeune carpien, Tom Gonfroy, 13 ans, finaliste du concours des plaidoiries du Mémorial de Caen.



Cérémonie du 8 mai en présence du Maire, du président des Anciens Combattants, M. Jacques POUSSIER, des élus, des porte-drapeaux et des membres de l'Union Nationale des Combattants (UNC). Lors de cette cérémonie, plusieurs décorations ont été remises à M. Daniel LETIEN et M. Pascal NOLIN.



Stage de foot durant les vacances de Printemps. Au programme : foot-golf, basket-ball, volley-ball, séances de football ainsi qu'une grande journée Koh-lanta.



Pour la fête des mères, la municipalité a reconduit l'opération « Offrez une chanson ».



L'ESC Volley s'incline, au bout du suspense, en finale du challenge du « Combat des maillots » organisé par la ligue de Normandie de Volley-ball sur les réseaux sociaux. 2e sur 33 clubs ! Bravo à eux !



Nous retrouver !

Chères carpiennes, chers carpiens,

Déconfinement progressif, accélération de la campagne vaccinale, retour de nos enfants dans les classes, réouverture des commerces, reprise des activités sportives, tout nous ramène vers un quotidien presque normal. Mais ne baissons pas trop vite la garde. Désormais, nous pouvons avec joie nous retrouver mais la situation nous oblige à rester vigilants.

A chacune de ces étapes, la municipalité a voulu être à vos côtés. Je pense notamment à l'organisation des deux journées de vaccination pour nos Anciens aux mois de mars et d'avril. A cette occasion, vous êtes plus de 130 carpiennes et carpiens, sans oublier la centaine de personnes venue des communes voisines, à avoir reçu vos précieuses injections. J'en profite pour redire un immense merci à toutes celles et ceux qui se sont mobilisés, et notamment les services municipaux. Ces derniers n'ont pas compté leurs heures pour contacter tous les participants et les accompagner durant tout le processus.

Malgré la situation sanitaire, la vie politique continue pour vos élus et notamment au sein de la Communauté Urbaine Caen la Mer. De nombreux défis s'ouvrent devant nous, notamment pour faire entendre la voix des « petites communes ». Mobilités, finances, urbanisme, autant de sujets sur lesquels nous devons rester très attentifs. De trop nombreuses décisions, et quelques intentions de Caen la Mer, nous interrogent et nous intriguent. Je pense notamment à la volonté de revoir le principe de répartition des produits de la taxe d'aménagement. Cette taxe constitue aujourd'hui une recette non négligeable pour la commune de Carpiquet et pourrait, si nous ne nous mobilisons pas, disparaître à l'avenir. Un tel choix de la part de Caen la Mer pourrait ainsi mettre en péril le financement de nos écoles ou de nos équipements sportifs et culturels par exemple. Aujourd'hui, nous sommes de nombreuses communes et élus à travailler main dans la main pour maintenir ce dispositif et vous me connaissez suffisamment pour savoir que je ne lâcherai pas !

Il me reste à vous souhaiter un bel été ! Que ces prochains mois soient l'occasion de nous retrouver et de prendre soin de nous et de nos proches.

Le Maire,
Pascal SÉRARD



VACCINATION : PROTÉGÉS CAR PIQUÉS

Les samedis 27 mars et 24 avril 2021, la commune de Carpiquet a pu organiser, à l'Espace Athéna, deux journées de vaccination contre la COVID-19.

Plus de 230 personnes se sont inscrites afin de recevoir leurs injections du vaccin Pfizer.

UNE PRIORITÉ POUR LA COMMUNE

Dès l'annonce de l'ouverture des premiers centres de vaccination dans le département, la Mairie a posé sa candidature auprès des services de la Préfecture. Ces centres étaient priorisés sur les plus grandes communes et les plus rurales. La municipalité a insisté sur sa volonté d'accompagner les plus anciens dans cette démarche. Après de nombreux échanges avec les services de l'Etat, la Préfecture a proposé une nouvelle forme de centre de vaccination : les « opérations flash » ou « centre de vaccination éphémère ». Le principe : l'Etat

met à disposition des doses de vaccins et demande aux communes volontaires de gérer l'organisation. Impossible n'étant pas carpion, sans attendre la Mairie a accepté cette opportunité !

UNE MOBILISATION DE TOUS !

L'autorisation de la Préfecture est parvenue dix jours avant la date de la première injection. Au vu du délai très court, tous les services de la Mairie, les élus, les membres du CCAS se sont fortement mobilisés afin d'organiser ces événements au mieux : contacter les personnes, s'assurer de la présence des personnels de santé (5 médecins et

En bref

LA VACCINATION À CARPIQUET C'EST :

- 2 jours de vaccination
- + de 230 personnes vaccinées
- 5 médecins et 10 infirmiers mobilisés
- Aucune dose de vaccin perdue !

ET LA SUITE ?

RENOUVELER L'OPÉRATION ?

Nous restons à la disposition de la Préfecture pour organiser une nouvelle séance de vaccination sur la commune de Carpiquet. Néanmoins, vu le développement du calendrier national de la vaccination et l'ouverture de grands centres tels que le Parc Expo, serons-nous mobilisés ? Quoiqu'il arrive nous sommes là !

Ci-contre

- 1 - Médecins, infirmiers, tous mobilisés !
- 2 - Mobilisation des équipes municipales et des élus.
- 3 - Le minibus de la commune a été réquisitionné pour l'occasion.
- 4 - Les Maires et M. Jean-Philippe Vennin, Secrétaire général de la Préfecture du Calvados.



10 infirmiers) exerçant sur le territoire, réorganiser l'espace Athéna, préparer les installations informatiques, planifier les transports des personnes ne pouvant se déplacer facilement, etc...

CARPIQUET MAIS PAS SEULEMENT

Depuis plusieurs mois, un rapprochement s'opère entre plusieurs communes du territoire dans le cadre de la sectorisation souhaitée par la Communauté Urbaine Caen la Mer. Cette sectorisation concerne les communes de Carpiquet, Authie, Saint-Germain-la-Blanche-Herbe et Saint-Contest. Elle doit envisager la mutualisation de plusieurs services, notamment les espaces verts (compétence de la communauté urbaine). Les maires de ces communes ont souhaité aller plus loin dans cette démarche en organisant cette opération de vaccination, à laquelle s'est associée la commune de Saint-Manvieu-Norrey, permettant ainsi à une quinzaine de ses habitants de se faire vacciner.

UNE RÉUSSITE SALUÉE PAR TOUS

Malgré quelques difficultés rencontrées, notamment avec le service informatique en charge d'enregistrer les personnes vaccinées auprès de l'Agence régionale de santé (ARS), l'organisation de ces deux journées s'est parfaitement déroulée. Le défi a été relevé, Carpiquet étant l'une des premières communes à organiser ce type d'action. De l'avis général, ces deux journées de vaccination ont été une vraie réussite grâce à la mobilisation de tous. Mobilisation qui a été saluée par Monsieur le Sous-Préfet et Secrétaire Général de la Préfecture, Jean-Philippe Vennin, lors de sa visite le samedi 24 avril.



***Vous êtes vaccinés
et vous souhaitez
obtenir votre QR
code pour le pass
sanitaire :***

*Rendez-vous en
pharmacie ou chez
votre médecin traitant
avec votre carte vitale.*



MOBILITÉS

SE DÉPLACER A CARPIQUET

Se rendre au collège, au lycée ou à l'université, accéder au centre ville de Caen, rejoindre l'aéroport ou la gare SNCF, se déplacer pour aller faire ses courses...

Les mobilités sont au cœur du quotidien de chaque habitant de la commune !

Petit tour d'horizon des changements à venir !

LES BUS : CE QUI CHANGE ?

Le grand changement à partir de la rentrée 2021 est la modification du tracé de la ligne 3 (Aéroport de Carpiquet – Ifs Jean Vilar). Elle ne passera plus par le quartier des Vallées, mais sera prolongée jusqu'au Cœur de Bourg avant de prendre l'Avenue Charles de Gaulle et de retrouver son trajet initial au niveau de la rue d'Authie puis jusqu'à l'Aéroport. A noter cependant

que le renfort de la ligne scolaire 109 reste inchangé. Des discussions sont en cours avec pour objectif de revoir la ligne 3 afin d'assurer un trajet direct entre l'aéroport de Carpiquet et la gare SNCF de Caen.

Un nouveau service de transport doit être développé sur la commune : le service RESAGO. Il s'agit d'un service plus souple et plus pratique du réseau Twisto. Les déplacements sont assurés par un taxi Twisto qui desservira notamment le centre commercial Cora à Rots. L'itinéraire et les horaires de prise en charge seront, quant à eux, adaptés selon les réservations. Ce service est pratique car il vous permet de voyager, à l'aller comme au retour, entre votre arrêt de bus et l'un des arrêts de la ligne RESAGO. Il est économique car vous bénéficiez d'un service sur mesure au même prix qu'un ticket de bus standard. Enfin, cette offre est facile d'accès : il vous suffit d'appeler deux heures avant votre départ, de réserver votre trajet puis d'embarquer dans votre taxi !

Le coût des titres de transport et des abonnements évolue également. Le ticket de bus unique passe de 1,50€ à 1,60€, mais les abonnements eux sont revus à la baisse, notamment pour les plus jeunes. Dans la continuité de ce qui avait été instauré en 2020, le conseil municipal

a souhaité renouveler l'aide offerte aux jeunes carpiens afin de financer une partie de leur abonnement. Ainsi, la municipalité va prendre en charge la moitié du coût des abonnements pour les scolaires (43€ sur les 86€ soit un reste à charge pour la famille de 43€) ainsi que 75€ sur l'abonnement des 11-17 ans (soit un reste à charge pour la famille de 75€). A noter cette année que ce dispositif est élargi aux 18-25 ans avec une prise en charge de 75€ également par la commune sur les 220€ (soit un reste à charge de 145€). **Pour bénéficier de cette aide, il est impératif de se rendre à l'agence mobile Twisto qui sera présente devant la salle de spectacles les vendredis 2 juillet et 20 août 2021 entre 13h et 19h.** En 2020, 215 ventes avaient été effectuées et la commune avait financé ce dispositif à hauteur de 8 540€.

Enfin, un partenariat est en réflexion avec l'association Handuo-Tandem Caen. Cette association, financée par la Communauté Urbaine Caen la Mer, offre un service personnalisé pour les personnes nécessitant un accompagnement dans les transports en commun. Ce service d'aide est gratuit et doit permettre aux personnes concernées de se déplacer sur l'ensemble du réseau urbain.



PAS DE TRAM, MAIS...

La Communauté Urbaine Caen-la-Mer a annoncé en mars dernier la création d'une nouvelle ligne de tram desservant l'est et l'ouest de l'agglomération caennaise. Dans ce projet, la future ligne ne desservira pas la commune de Carpiquet. Elle s'arrêterait à Saint-Germain-la-Blanche-

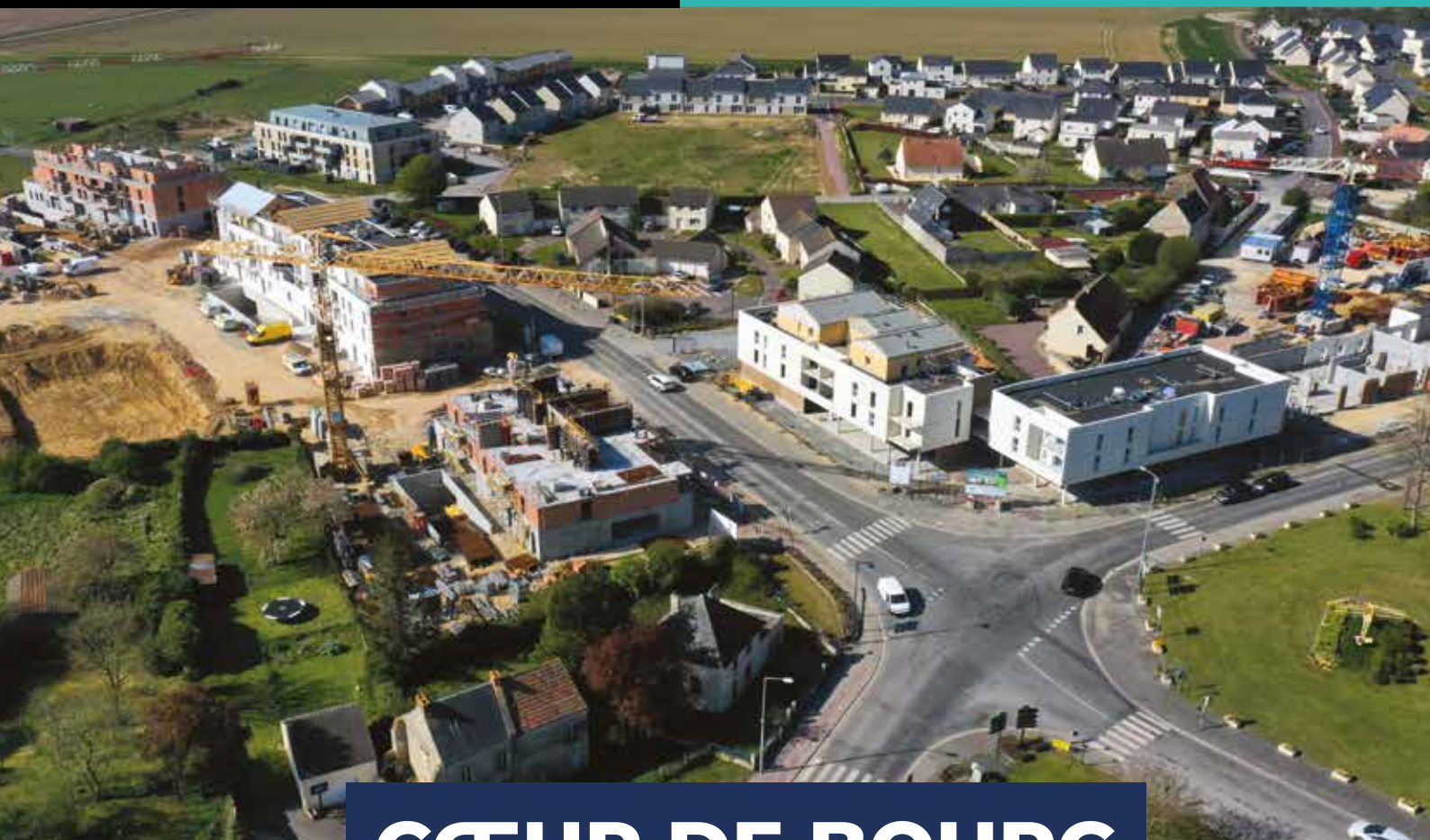
Herbe, au niveau de la Maladrerie. Le fait qu'elle ne desserve pas Carpiquet ne doit pas être une fatalité car nous avons un autre atout à faire valoir : la voie SNCF ! Il faut désormais travailler, discuter et négocier pour faire valoir cette opportunité en réinstallant une gare à Carpiquet afin de développer des connections jusqu'à la gare de Caen. Avec la présence de

l'aéroport, la réimplantation d'une halte ferroviaire sur la commune apparaît de plus en plus comme une nécessité et une alternative à la voiture. Affaire à suivre donc...

	Ticket 1 heure	Scolaires (1 aller-retour par jour)	Abonnement 11-17 ans	Abonnement 18-25 ans
Ancien Tarif	1.50 €	86 €	198 €	265.50 €
Tarif 2021	1.60 €	86 €	150 €	220 € + Vélolib GRATUIT
Tarif 2021 avec aide de la commune		43 €	75 €	145 €

Attention : Pour bénéficier de cette aide, vous devez absolument vous rendre à l'agence mobile Twisto qui sera présente en face de la salle de Spectacles à Carpiquet **le vendredi 2 juillet entre 13h et 19h et le vendredi 20 août entre 13h et 19h.** Cette offre n'est offerte qu'aux habitants de Carpiquet.





CŒUR DE BOURG

UN NOUVEAU DYNAMISME

Les travaux du Cœur de Bourg avancent rapidement. Bientôt, de nouveaux commerces et logements redessineront l'entrée de Carpiquet.

Une nouvelle phase de travaux s'ouvre dès ce mois de juin permettant de restructurer les routes et le carrefour situé face à la Mairie.

UNE NOUVELLE ENTRÉE POUR CARPIQUET

La route départementale 220 (RD220), plus communément appelée route de Bretteville, constituera à l'avenir l'axe majeur d'entrée de la commune.

En effet, avec la construction du nouvel échangeur au niveau du quartier Koenig et du boulevard des Pépinières, le flux de véhicules sera logiquement réorienté.

La section orientale de la route de Caumont et le quartier Bellevue bénéficieront pleinement de ce nouvel itinéraire en voyant le trafic fortement diminuer.

Dès lors, il devenait nécessaire de restructurer l'entrée de Carpiquet. C'est le cas avec la volonté de la municipalité de construire de part et d'autre de la route deux ensembles immobiliers. La construction des trois bâtiments à l'est, commercialisée par le groupe Foncim, accueillera des logements en accession à la propriété et des commerces principalement alimentaires. A l'ouest, les quatre bâtiments seront destinés à des logements à loyer modéré, gérés par le bailleur La Caennaise et en rez-de-chaussée seront regroupées des entreprises de services à la personne (pharmacie, métiers de la santé) mais également des commerces nécessitant une faible exposition au soleil.



TRAVAUX DE VOIRIE : JUIN A FIN OCTOBRE 2021

Ils consistent à restructurer les voiries du Cœur de Bourg : carrefour de la mairie, route de Caumont (entre la mairie et la rue des Ecoles) et route de Bretteville (entre la mairie et le chemin du Buisson).

Ces travaux vont obligatoirement occasionner des perturbations et impacter fortement la circulation.

L'objectif est d'embellir et de sécuriser le nouveau Cœur de Bourg, notamment son carrefour. L'attention est portée sur l'amélioration du partage de l'espace public entre les véhicules, les piétons sans oublier les cyclistes avec la réalisation de pistes dédiées.

Pendant la durée de ces travaux, la municipalité vous tiendra informés des avancées des opérations et des impacts sur vos déplacements.



Et des pistes cyclables ?

Les travaux du Cœur de Bourg sont l'occasion de développer le réseau de pistes cyclables sur la commune de Carpiquet.

Sur la route de Caumont, en direction de l'aéroport, une double piste va être installée au Nord et au Sud de la voirie.

Sur la route de Bretteville-sur-Odon, il s'agit d'une piste bidirectionnelle située côté Ouest qui permettra de rejoindre le quartier Koenig.





NOS ÉCOLES

BILAN ET PERSPECTIVES

Clap de fin pour cette année scolaire 2020-2021 si particulière.

Il est temps de se tourner vers la future rentrée avec quelques changements et, espérons-le, un retour rapide à la normale.

2020-2021 : QUEL BILAN ?

Cette année, les écoles carpionnes ont accueilli 218 élèves (138 à l'école élémentaire Jacques Cartier et 80 à l'école maternelle Samuel de Champlain) répartis dans 10 classes (6 élémentaires et 4 maternelles).

Rythmée par les contraintes et les protocoles sanitaires rigoureux mis en place, notamment ceux permettant de limiter le brassage entre élèves, cette année restera dans les annales. L'équipe pédagogique et les services municipaux renforcés pour l'occasion ont permis d'assurer la sécurité dans chacun des lieux de vie des enfants. Le respect des consignes a été observé aussi bien sur le temps scolaire que périscolaire. Grâce à cette mobilisation de tous depuis mars 2020, aucune fermeture de classe n'a été enregistrée pour cas de Covid-19.

2021-2022 : UNE NOUVELLE ANNÉE AVEC QUELQUES CHANGEMENTS

A la rentrée, les deux écoles fusionneront sur proposition de la Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN). Cette fusion administrative permettra d'avoir pour le Maire, les services municipaux et l'ensemble de la communauté éducative, un interlocuteur unique, le directeur d'école. Conformément aux règles départementales du mouvement des personnels enseignants du 1er degré, Madame Stéphanie Chauvey prendra la direction de ce groupe scolaire.

Suite à une baisse d'effectif, la DSDEN a décidé la fermeture d'une classe maternelle à la rentrée 2021. Cette baisse avait déjà été constatée à la rentrée 2020, mais la municipalité et les services de l'Éducation Nationale avaient réussi à différer cette décision en raison de la crise sanitaire. Cette fermeture est malheureusement la conséquence d'un manque d'inscriptions dû à un recul de la natalité et aux mouvements des jeunes familles. Les nouveaux logements en construction devraient permettre de pallier ce phénomène qui touche de nombreuses communes.

LE LOGEMENT SOCIAL



Le logement social ou HLM est un logement construit avec l'aide de l'État et soumis à des règles de construction, de gestion et d'attributions précises. Les loyers sont réglementés et l'accès au logement conditionné à des ressources maximales.

Avant toute demande, il faut vérifier le plafond de ressources correspondant au logement souhaité qui dépend des revenus annuels, du type et de sa localisation.

Comment effectuer sa demande de logement social ?

Vous répondez aux critères prédéfinis :

Etape 1 effectuez votre demande sur le site dédié www.demandelogement14.fr OU au CCAS de Carpiquet

Etape 2 complétez votre dossier et intégrez les pièces justificatives nécessaires

Etape 3 une fois votre dossier validé, vous recevrez un courrier ou un mail dans un délai de 30 jours, une attestation confirmant l'enregistrement de votre demande et comportant votre numéro unique d'enregistrement.

- Votre demande de logement est complète.
- Action Logement peut alors vous proposer un logement correspondant à vos critères et à votre situation.
- Rendez-vous sur la plateforme **AL'in**, connectez-vous grâce à votre numéro unique et découvrez les offres correspondantes à votre situation.

Le demandeur doit, pour pouvoir constituer son dossier locatif :

- Être salarié d'une entreprise du secteur privé d'au moins 10 salariés ou d'une entreprise du secteur agricole d'au moins 50 salariés,
- Certifier que le logement demandé constituera sa résidence principale,
- Disposer d'un numéro unique départemental ou numéro unique régional (NUD-NUR). Il sera communiqué par courrier ou par mail lors de la confirmation de l'enregistrement de votre demande sociale après saisie sur le système nation d'enregistrement (SNE).

Processus d'attribution

- 1** La réglementation impose de proposer trois candidats locataires pour un logement,
- 2** Les dossiers complets sont adressés au bailleur,
- 3** Les trois demandeurs positionnés sur le logement devront envoyer des pièces complémentaires,
- 4** Ces pièces serviront à l'instruction du dossier par la commission d'attribution du bailleur,
- 5** La commission d'attribution du bailleur statue et vous informe de sa décision.

Certains ménages sont prioritaires tels que les demandeurs sans domicile, les locataires d'un logement insalubre ou dangereux, ceux dont le propriétaire souhaite reprendre son bien pour l'occuper ou le mettre en vente, les victimes de violences familiales, les handicapés et les personnes en mutation professionnelle.

Contact **Maryvonne Charlet**
maryvonne.charlet@carpiquet-mairie.fr
02 31 71 16 00

**DANS LA COMMUNE DE
CARPIQUET,**

CONSERVONS LES BONS RÉFLEXES.

**PROTÉGEONS-NOUS
PROTÉGEZ-VOUS**





RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS

LES P'TITS AVIATEURS

En cette période d'épidémie, le fonctionnement est modifié pour une durée indéterminée. L'accueil se fait en petits groupes selon un protocole sanitaire strict suivant les recommandations ministérielles.

Attention, les horaires du Relais Assistants maternels changent ! L'animatrice sera maintenant joignable les lundis de 14h à 16h30 au lieu des mardis après-midi. Elle continue d'être à votre écoute les jeudis et vendredis de 13h30 à 17h30.

La municipalité s'est dotée d'un nouveau moyen de communication à destination des habitants : le service **Mairie Pop'In**, en remplacement de l'application Citykomi.

Ce service permet d'envoyer des SMS aux personnes inscrites leur assurant d'être les premières informées.

Travaux, urgences, événements marquants, toute l'information arrive directement sur votre téléphone par un simple message.

N'hésitez pas, si ce n'est pas encore le cas, à vous inscrire, c'est totalement gratuit. Pour cela rien de plus simple, inscrivez-vous sur le site

mairiepopin.fr/inscriptions

ou en vous rendant directement en Mairie !

MAIRIE
POP'IN

JUILLET - AOUT 2021

SÉJOURS ET MINI-CAMPS



Dès à présent, vous pouvez inscrire vos enfants aux mini-camps et séjours organisés par « familles rurales » chaque année. En juillet, c'est coquillages et crustacés, les enfants de 6 à 12 ans peuvent en profiter pour partir quelques jours en camping à la mer. Et en août, les plus aventureux pourront aller faire du camping à Pont D'Ouilly. De plus, trois séjours au centre équestre de la Baronnie sont organisés tout l'été. Pour avoir plus de renseignements, n'hésitez pas à passer le mercredi sur le temps d'accueil de 7h30 à 9h ou de 16h30 à 18h30. Le livret de présentation des séjours et mini-camps est disponible à l'accueil de l'Espace Athéna.

LA SAISON D'ÉTÉ AU CENTRE

Pendant les vacances de février, les enfants se sont investis dans un projet « Phare » autour du cinéma. Ils ont réalisé un film et ont fort apprécié la dynamique de cette activité.



Nous avons donc décidé de renouveler l'aventure cet été.

En plus des propositions classiques (Activités - Vie de groupe - Sorties - Grands jeux...), les enfants auront aussi le choix de s'inscrire dans un projet « Phare » d'une durée d'une semaine, sous la conduite d'un animateur.

RECONVERSION DE L'INFIRMIÈRE LIBÉRALE DE CARPIQUET DANS LE BIEN ÊTRE À LA PERSONNE

Après 32 ans d'exercice, Laurence Duvey souhaite prendre le temps de comprendre les émotions. Elle s'est formée à des techniques de soins tels que le Bodhypnosis pour chercher et comprendre la circulation de l'émotion dans le champ des personnes, l'espace vibratoire, et aussi à la mesure des fréquences de vie énergétique avec

l'outil « Helay ». C'est le bien-être du corps et de l'âme permettant de se libérer des tensions psychologiques et émotionnelles qu'elle vous propose dans le chalet situé :

**24, rue des Écoles
face à l'Espace
Athéna.**



Les victimes civiles de la Seconde Guerre Mondiale

Entre mémoire et hommages

Dans nos mémoires, le Jour-J reste gravé comme un grand moment militaire. N'oublions pas que la Normandie a payé le prix fort en destructions et en victimes civiles pour retrouver la liberté. Dans les 3 départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne, la bataille de Normandie a provoqué la mort de 13632 civils. La commune de Carpiquet a été particulièrement touchée en raison des bombardements incessants sur son aérodrome, en prélude à la Libération de Caen.

A partir du 6 juin 1944, des bombes tombent çà et là sur le village, de manière anarchique. Un mouvement de panique s'empare des habitants qui cherchent à fuir au plus vite. Deux carrières s'offrent à eux à la sortie du village en direction de Caen : l'une à droite qui sera très vite évacuée par les Allemands, l'autre à gauche où des centaines d'habitants trouvent refuge. Simonne Diavet nous l'explique dans un extrait de son témoignage : « *Dès l'annonce du Débarquement, mon père attelle nos deux chevaux à la charrette remplie de matelas et de couvertures. Comme la plupart des habitants du village, nous prenons le chemin des carrières.* »

Certains habitants, qui habitent à proximité des blockhaus, restent dans le village, pensant qu'ils seront plus en sécurité à chaque bombardement. Mais ce n'est pas le cas, comme on peut le découvrir dans un extrait du témoignage de Jean Lemonnier : « *Hélas, un drame se produit : trois petits enfants d'une même famille, qui jouent à proximité de notre blockhaus, sont fauchés par un obus. Aucun ne survivra. Notre blockhaus subit ensuite un tir de char qui cause le décès de ma grand-mère.* ».

D'autres habitants sont fauchés dans les rues au moment où ils sortent de leurs abris pour récupérer de la nourriture dans le village.

La vie ne tient parfois qu'à un fil, un concours de circonstances, comme l'explique Gilbert Rouzin : « *Surpris par un bombardement d'artillerie, nous sommes bloqués à l'intérieur de notre maison, sans possibilité de regagner notre tranchée. C'est pourtant cette position des plus*

périlleuses qui nous sauve la vie. Nous le constatons un peu plus tard en retournant dans notre abri... Le spectacle qui s'offre à nos yeux nous abasourdit : un obus est tombé sur la tranchée, hachant menu tout ce qui s'y trouve, même le portefeuille de mes parents... ».

Puis le 4 juillet, jour-même où le bourg sera libéré, une maudite bombe explose dans la carrière et c'est le drame absolu qui sidère les réfugiés et endeuille de nombreuses familles. Alors que leur calvaire devait se terminer, c'est au contraire une vision d'horreur qui s'abat sur leur refuge : des familles voient leurs proches gravement blessés mourir sous leurs yeux, faute de soins. Et comment imaginer la douleur ressentie par les parents de la petite Micheline Lequesne qui se trouvait au point d'impact de la bombe et dont le corps a complètement disparu !

Les ambulanciers, ces femmes et ces hommes courageux qui risquaient leur vie à chaque instant, n'arriveront que 24 heures plus tard tant les bombardements font rage dans le secteur. Trop tard pour 4 garçons, Pierrot Marie, Roger Lelong, Jacques Beaunez et Albert Réault qui devront être amputés de membres inférieurs en pleine jeunesse.

Il faut encore attendre 3 jours pour délivrer ces centaines de réfugiés bloqués dans la carrière. Henri Philippe décrit ce moment douloureux dans un extrait de son témoignage : « *Des hommes volontaires sont chargés d'enterrer les morts sur place. La carrière devient un endroit maudit : la vue de ces sépultures provisoires, la douleur des familles touchées par le deuil,*



Micheline Lequesne

les gémissements des blessés plongent la population dans un profond désarroi. Plus question de sortir pour récupérer des aliments tant les tirs se rapprochent. Le manque de nourriture se fait cruellement sentir. Nous restons ainsi désespérés, effrayés par les tirs incessants en attendant notre évacuation par les Canadiens qui a lieu le 7 juillet, au cours d'une trêve de quelques heures. »

Cette trêve a lieu grâce à l'initiative d'un homme courageux, Monsieur Hardy, qui se risque à sortir sous les bombardements pour chercher de l'aide. Il rencontre des Canadiens au carrefour de la ferme Morin, l'actuelle mairie, et leur apprend que cinq cents civils sont en détresse dans la carrière. C'est ainsi que les Canadiens découvrent l'existence de ces réfugiés et qu'ils procèdent immédiatement à leur évacuation. Il leur est difficile d'imaginer que cinq cents personnes ont survécu dans de telles conditions. Les réfugiés arrivent, sales, crasseux et affamés au carrefour. Ils ne reconnaissent plus leurs maisons sous les tas de pierres qui recouvrent le village meurtri et défiguré par la guerre. Les Canadiens leur donnent des vivres, des boîtes de conserve. Profitant d'une trêve, car les combats pour la reprise de l'aéroport n'ont pas cessé, les habitants sont ensuite conduits hors du village pour être répertoriés et déplacés vers des endroits plus calmes, sous le statut de réfugiés. A leur retour, ils seront hébergés provisoirement dans les grandes demeures du village ou dans des baraquements.

La guerre aura fait 39 victimes civiles à Carpiquet. Un lieu de Mémoire a été édifié à la sortie du village, à l'emplacement de la carrière où 17 civils ont péri au cours du bombardement. C'est à cet endroit qu'une commémoration a lieu tous les ans début juillet pour rendre hommage à ces victimes civiles mais aussi à tous les habitants qui ont payé de leur vie la Libération de Carpiquet. Ne les oublions pas !

Maryvonne Lépine

sgmcaen.free.fr/carpiquet.htm

MAJORITÉ

Aujourd'hui, nous finalisons le projet « Espaces publics/cadre de vie » qui consiste à aménager le terrain situé à proximité de la passerelle SNCF dans le quartier de la rue de la gare. L'objectif est de valoriser cet endroit en développant : des jardins familiaux exclusivement réservés à la consommation personnelle, des plantations d'arbres fruitiers, du compostage, un hôtel à insectes, des ruches, des terrains de pétanque, un parcours pédagogique faune/flore, des manifestations tendant à promouvoir le site dans l'exercice de l'activité potagère ou de loisirs.

Les travaux débiteront au cours du second semestre 2021.

Vous le constatez, le Cœur de Bourg se déploie et permet de se projeter sur l'Habitat, les Services, les Commerces de proximité qui feront des lieux de rencontres et de sociabilité intergénérationnelle. Il rassemblera tous les futurs acteurs en complément des commerces existants qui conserveront leur emplacement et répondra au projet ambitieux dans le temps sur la nouvelle identité du « bourg ». Nous sommes conscients des nuisances que les travaux vont occasionner jusqu'à fin octobre 2021 pour cette première tranche et nous vous remercions de votre compréhension. Courant 2022, vous découvrirez ce nouvel ensemble.

Le projet de territoire, porté par Caen La Mer, est un enjeu important et prend en compte les évolutions de notre société pour définir les orientations des 10 prochaines années. Des enquêtes ont été réalisées auprès du grand public, dont vous faites partie, des élus du territoire, des acteurs socio-économiques et des partenaires institutionnels pour recueillir leur perception du territoire afin d'identifier nos atouts et nos faiblesses et la façon de les améliorer.

Les élus étaient conviés à un atelier le 18 mai dernier à Biéville-Beuville, en présentiel pour les maires et en « visio » pour les autres participants. Les résultats des enquêtes ont orienté les échanges sur les axes stratégiques à envisager.

Les atouts du territoire : la qualité de vie, le dynamisme des villes périurbaines, l'aéroport de Carpiquet avec l'essor du nombre de passagers, le rayonnement économique du port de Ouistreham, le tourisme.

Les vulnérabilités : le transport ferroviaire insatisfaisant, le manque de représentativité des grandes métropoles, le départ des jeunes diplômés, la précarité des jeunes sans qualification, l'inflation tendancielle du prix de l'immobilier, le recul de la natalité, le manque de valorisation du littoral.

Les suggestions : améliorer les modes de transports pour favoriser les échanges inter-régions, rechercher un développement harmonieux en matière de logement, attirer des entreprises novatrices sur nos zones d'activités, adapter la formation professionnelle à l'évolution des techniques de travail.

Conclusion : tous les acteurs de projets doivent faire des propositions pour l'amélioration de l'attractivité de notre territoire.

DEMAIN CARPIQUET ! – Pascal SÉRARD, Roger JEAN, Pascale DUMAINE, Terry DAIGREMONT, Delphine PERDEREAU, Jean-Marie LEPERDRIEUX, Janine LÉVEILLÉ, Marc GRIPPON, Sylvie VINCENT, Philippe MARIE, Isabelle DAIGREMONT, Mikaël HÉLIE, Frida KAYALE, Pascal GONFROY, Nathalie FAVÉ, Éric BOUVIER, Nathalie SAUTON, Franck HERBERT, Evangélina GALÉANO.

 Demain Carpiquet

MINORITÉ

Les élus de la minorité n'ont pas transmis de tribune pour cette édition du magazine municipal.

PERMANENCES

→ Conciliatrice de justice

Odile BACHELIER est présente un mercredi par mois en mairie

Contact

Laurence JOUBERT au 02 31 71 20 20

→ Association Intercommunale d'Aide à l'Emploi (A.I.A.E.)

Le 1^{er} mardi de chaque mois, sauf en août, de 14h à 17h à l'Espace Athéna

Contact

Stéphanie FAUTRAS

02 31 26 95 95 - a.i.a.e@wanadoo.fr

→ Mission Locale

Le 4^e lundi du mois de 14h à 17h à l'Espace Athéna

Contact

Hélène LODDÉ

02 31 46 21 46 - mlmc@mlbn.fr

BIBLIOTHÈQUE

Plus d'informations dans les actualités du site internet de la mairie :

02 31 71 16 02

bibliotheque@carpiquet-mairie.fr

HORAIRES DE LA MAIRIE

**NOUVEAUX
HORAIRES
D'ÉTÉ**

Attention, cet été les horaires de la Mairie évoluent !

Le standard reste ouvert toute la journée au **02 31 71 20 20**

LUNDI de 9h à 12h

MARDI de 9h à 12h

MERCREDI de 9h à 12h

JEUDI de 9h à 12h

VENDREDI de 9h à 12h

NUMÉROS COMMUNE

Police Municipale : 02 31 71 26 68 - 06 03 82 98 23

A.S.V.P. : 07 72 15 93 92

Astreinte (extrême urgence) : 06 31 12 48 04

TARIFS COMMUNAUX

Les tarifs pour la location des salles, le restaurant scolaire et les concessions dans les cimetières sont disponibles sur le site internet de la commune, dans la rubrique

« **Vivre à Carpiquet - Les Tarifs communaux** ».



MAIRIE DE CARPIQUET

1, avenue Charles de Gaulle
14650 CARPIQUET

www.carpiquet-mairie.fr

Tél. : 02 31 71 20 20

Fax : 02 31 26 09 39



La Jeunesse Carpionne

Contacter les services de la Mairie

✉ accueil@carpiquet-mairie.fr

Contacter les élus

✉ cabinet@carpiquet-mairie.fr

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

Bienvenue à :

06 mars 2021 – Nathan BOUVIER

12 mars 2021 – Victoire DZIESMIAZKIEWIEZ

23 mars 2021 – Marutea WHITE

31 mars 2021 – Félix ITELMACHER

12 avril 2021 – Tiago LOSLIER

19 avril 2021 – Miya JAME

18 mai 2021 – Inès LAMY

27 mai 2021 – Alba BRIÈRE ROBERT

MARIAGES

Toutes nos félicitations à :

Ghislaine MADELAINE et Yannick LEROY

Charlène JAMET et Léandre BOULLIN

Marielle COSTES et Véronique ZIMMERMANN

DÉCÈS

Sincères condoléances aux familles de :

16 janvier 2021 – Martine TOSTAIN, épouse BODEREAU

23 mars 2021 – Hélène MURZOT, veuve MANGNAN

17 mai 2021 – Jean-Pierre MAINDRELLE

1er juin 2021 – Guy DESCLOS

DÉCHETS SUR LA VOIE PUBLIQUE

CECI EST UN GESTE CITOYEN



STOP AUX INCIVILITÉS, LA PROPRETÉ, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

La civilité ou savoir-vivre désigne un ensemble de règles de vie en communauté telles que le respect d'autrui, la politesse et la courtoisie. Chaque geste compte ! Il s'agit d'un effort collectif à réaliser tous les jours, sans relâche et tout au long de l'année pour que la propreté soit durable. Ainsi notre commune restera propre, belle, accueillante et agréable à vivre.

GARPIQUET